

Juger les fous au Moyen Âge

par l'historienne Maud TERNON

Mardi 4 décembre 2018 à 20h

Inscription : cafes.histoire@gmail.com

Le Falstaff Café, 10/12 Place de la Bastille, 75011 Paris



Qui sommes-nous ?

Née en juin 1997, L'ASSOCIATION THUCYDIDE s'est donnée pour objectif d'apporter des clefs de compréhension et de décryptage de l'actualité et des faits de société à tout public.



Les Cafés Histoire

Espaces de rencontres, d'échanges, et aussi de questionnement, LES CAFÉS HISTOIRE de l'Association Thucydide rassemblent, dans un lieu convivial, des historiens autour d'un public avide de connaissances et de compréhension de l'Histoire, de l'actualité et des faits de société. Ces espaces de rencontres sont également des lieux de diffusion des connaissances par le biais de ce livret d'information contenant, en fonction des sujets : définitions, chronologies, citations, cartes, biographies et toutes informations permettant à chacune et chacun de mieux cerner le sujet abordé.

NOTRE BUT : contribuer à mieux comprendre notre monde, mais aussi à décrypter la complexité des informations qui nous submergent quotidiennement.

Nous (re)joindre

cafes.histoire@gmail.com
www.cafeshistoire.com
et www.cafes-thema.com

JUGER LES FOUS AU MOYEN ÂGE

Sommaire

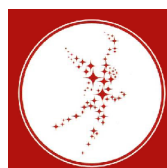
- 3 L'intervenante
- 4 Définitions
- 6 Regard sur une œuvre...
L'excision de la pierre de folie
- 8 Regard sur une œuvre...
La nef des fous
- 10 Pubs !
- 11 Pour aller plus loin
- 12 Les Cafés Histoire à venir

Remerciements

L'Association Thucydide remercie Madame Maud TERNON pour son aimable participation à ce Café Histoire.

Tous nos remerciements également à Julian J. VOSSEN pour sa contribution à la réalisation de ce livret, à Alain PLOUVIEZ pour la captation vidéo, Marion HARB et Élisabeth MUSTEL pour leur aide dans l'organisation de ce Café Histoire, à Christophe HUGUEL, médiateur lors de chaque Café Histoire.

Et enfin, merci à l'équipe du Falstaff Café pour son accueil.



MAUD TERNON

Ancienne élève de l'École normale supérieure, Agrégée d'histoire et titulaire du prix Jean Favier, Maud TERNON a enseigné l'histoire médiévale dans plusieurs universités d'Île-de-France. Titulaire d'un doctorat en histoire médiévale pour sa thèse : *Furieux et de petit gouvernement. Formes et usages judiciaires de la folie dans les juridictions royales en France, du milieu du XIII^e siècle à la fin du XV^e siècle*, préparée sous la co-direction des Pr. Claude Gauvard et Patrick Gilli. Elle est Membre associé du Laboratoire de médiévis-tique occidentale de Paris (LAMOP, UMR 8589)



Publications de Maud TERNON

Ouvrage

- ***Juger les fous au Moyen Âge. Dans les tribunaux royaux en France XIV^e-XV^e siècles***, PUF, Collection Le noeud gordien, 2018.

Articles (sélection)

- « Hérétique ou dément ? Autour du procès de Thomas d'Apulie à Paris en 1388 », *Criminocorpus. Revue hypermedia. Histoire de la justice, des crimes et des peines*, dossier « Folie et justice de l'Antiquité à l'époque contemporaine », mis en ligne le 15 février 2016. URL : <http://criminocorpus.revues.org/3153>
- « Les prodiges, le roi et le gouvernement des familles aux XIV^e et XV^e siècles », dans *Gouvernement des âmes, gouvernement des hommes*. Actes du XLVI^e congrès de la SH-MESP (Montpellier, 2015), Paris, Publications de la Sorbonne, 2016, p. 313-322
- « Institution judiciaire et discrédit. A propos du traitement judiciaire de la folie et de la prodigalité à la fin du Moyen Âge », dans Antoine D'Eestemberg, Émilie Rosenblieh et Yann Potin (dir.), *Faire jeunesse, rendre justice*. À Claude Gauvard, Publications de la Sorbonne, 2015, p. 53-61.
- Avec Anaïs Albert, « Lien de crédit, lien de confiance », *Hypothèses. Travaux de l'École doctorale d'histoire*, 2013/1, Publications de la Sorbonne, Paris, p. 79-91.
- « La folie entre sens commun et définition experte. La difficile émergence de l'expertise médicale parmi les preuves de la folie au XIV^e siècle », *Hypothèses. Travaux de l'École doctorale d'histoire*, 2011/1, Publications de la Sorbonne, Paris, p. 129-140.



DÉFINITIONS

CURATELLE

Du latin médiéval *curatella*, la curatelle, ou tutelle est la charge de curateur. Un curateur est une personne commise par la loi pour administrer les biens et protéger les intérêts d'une autre personne. Il est celui qui guérit, qui soulage. Dans l'histoire romaine, la curatelle constitue la direction d'un service public (entretien des routes, des édifices publics, des aqueducs, des rives et du lit du Tibre, des égouts, contrôle de l'administration et de finances municipales.

DÉMENCE

Au XIV^e siècle, on considère la démence comme de la folie, la perte de la raison (Source : « Martin Le Franc, Le Champion des Dames », (1440), 1968, *Mémoires et documents publiés par la S^{té} d'histoire de la Suisse romande*).

EXPERTISE MÉDICALE

Au XIV^e siècle, l'expertise médicale est tout à fait absente de la pratique judiciaire française dans les cas de folie, alors qu'elle devient très fréquente à cette période pour d'autres cas criminels comme les coups et blessures. En Italie, cependant, certains juristes contemporains comme Cino da Pistoia et Johannes de Platea, ou Bartole dans une moindre mesure, envisagent la possibilité de recourir aux médecins pour établir la preuve de la folie. La preuve de la folie s'inscrit ainsi dans une tension entre le sens commun mis en oeuvre dans les témoignages et le décryptage expert par un praticien muni de compétences particulières.

(Source : « La folie entre sens commun et définition experte. La difficile émergence de l'expertise médicale parmi les preuves de la folie au XIV^e siècle », *Hypothèses. Travaux de l'École doctorale d'histoire*, 2011/1, Publications de la Sorbonne, Paris, p.129-140).

FOLIE

Au Moyen Âge, on associe l'idée de folie à la maladie mentale, à la déraison : « Donc quand la folie est complète, le mouvement des pieds et des mains et de la langue se varient et les yeux sont erratiques et ne tiennent plus en ordre » (Source : Gordon, Part., c.1450-1500, II, 18). La folie s'associe alors aux idées de manque de jugement, de stupidité, d'égarement passager de l'esprit, d'attitude insensée et d'aveuglement. Il y a soit de la folie soit du sens. La folie serait alors une présomption, une outrecuidance orgueilleuse, ou alors une étourderie fait d'avoir la tête ailleurs, par excès de simplicité, caractérisée par de la mauvaise humeur, des caprices. Elle est alors synonyme de désordre.

(Source : Chansons du XV^e siècle, publ. d'après le ms.dDe la Bibliothèque Nationale de Paris par Gaston Paris. 1875 (Société des Anciens Textes Français) – textes de provenances diverses).



JUSTICE(S) AU MOYEN ÂGE (CIVILE, ECCLÉSIASTIQUE)

Au Moyen Âge, l'Église est une société disposant de tous les pouvoirs nécessaires à la réalisation de sa fin propre. Issu du corpus juridique romain, le droit canonique permet aux évêques d'exercer le pouvoir législatif, exécutif et judiciaire dans les affaires spirituelles et les affaires temporelles sur les clercs. Dès le XII^e siècle, développement des universités permet la délégation du pouvoir judiciaire à des juges professionnels et permanents, formés au droit canonique et romain, qui prennent le nom d'official. Les officialités se développent partout en Europe (Source : *Histoire générale du droit français*, J. Declareuil ; *Les officialités au Moyen Âge*, P. Fournier).

Concomitant avec le développement d'une justice ecclésiastique, la centralisation du pouvoir monarchique passe par l'empiètement de la justice royale sur la justice seigneuriale, issue du droit féodal. Choisis parmi les hommes libres ou la noblesse de robe, les juristes renouent avec le Code de Justinien et ils s'installent définitivement dans les baillages, prévôtés et sénéchaussées du domaine royal, notamment sous Saint Louis et Philippe le Bel (XIII^e - XIV^e s.).

Un puissant principe de compassion :

Satis furore ipso puniatur

« Il est assez puni par sa folie même »

POSSÉDÉS / POSSESSION

Dans la théologie chrétienne, les anges déchus et les démons peuvent posséder le corps et l'esprit d'un individu contre leur consentement et modifier leur comportement. La définition que donne Saint Bonaventure (Docteur de l'Église, XIII^e s.) de la possession dit que « les démons peuvent [...] s'introduire dans le corps de l'homme et le tourmenter [...] C'est ce qui s'appelle posséder [...] Mais pénétrer dans l'intime de l'âme est réservé à la substance divine » (Source : Saint Bonaventure, In Sent. Dist. VIII, part. II, a. 1, q. I et II, cité dans l'article « Possession » in A. Vacant, E. Mangenot, É. Aman, *Dictionnaire de Théologie catholique*, Paris, Librairie Letouzey et Ané, 1935, Tome XII, 2^e partie, p. 2635 et sq. Saint Thomas propose une définition très proche de la possession.

PRODIGE

Au Moyen Âge, on dit d'une personne prodigue qu'elle dilapide son bien, qu'elle dépense et donne sans compter. En grec, il s'agit d'une manière de corruption de l'être et la perte de ses besoins (Source : Oresme, E.A, c. 1370, 230). Il s'agit de l'abus de largesse, qualité chevaleresque, l'atout de quelqu'un qui dépense sans mesure. Quelque chose de prodigue procède d'une tendance à trop dépenser, abondant sans mesure (Source : La Sale, J.S, 1456-1475).

Pieter Brueghel dit BRUEGEL l'Ancien (d'après)
Flandre, 16^e siècle (2^e moitié).

L'Excision de la pierre de folie appartiendrait donc à la première partie de sa carrière. Le tableau met en scène une échoppe spécialisée dans le traitement de la folie. On pensait autrefois que la folie était dûe à la présence d'une pierre dans la tête, que le rôle du chirurgien consistait à enlever. Cette pratique charlatanesque est ici décrite avec humour et causticité, n'étant la gravité des situations présentées. Au centre de la composition, le chirurgien principal, d'un imperturbable sérieux, tout de noir vêtu, enlève la pierre du crâne d'un malade à l'aide de tenailles. À ses pieds sont éparpillés d'autres instruments, pinces, lancettes, crochets de fer... Le patient se débat et plante ses doigts dans l'oeil d'un assistant qui s'efforce de le maîtriser. Près d'eux, un petit personnage au regard morne, coiffé d'un gobelet, et vautré dans une corbeille d'osier, active les braises d'un feu à l'aide d'un soufflet. À gauche, un autre patient sanglé à sa chaise qu'il a retournée, se retrouve chevauché par un chirurgien qui lui enfonce dans le crâne la lame de son couteau. À l'arrière-plan, vers la gauche, un militaire, la tête bandée, a le pied posé sur son casque, cependant qu'une religieuse s'active à panser la cicatrice d'un autre malade, allongé de tout son long sur sa chaise, et sanglé lui aussi. À droite, un malade amené par un homme vêtu de rouge et qui veut l'ausculter, porte la main au poignard qu'il porte à sa ceinture et commence à dégainer. À l'arrière, ce sont d'autres malades qui s'agglutinent à la porte, le front marqué d'une bosse. Ils ont tous l'air hagard et le regard fuyant. Le tableau fourmille de détails truculents, voire graveleux. On peut apercevoir quantité de pinces, de molettes dentées, et autres instruments de torture. Un curieux petit personnage à l'arrière, nu et accroupi, est même en train de déféquer...



C'est un vent de folie qui passe dans cette oeuvre, et qui dénonce ces traitements barbares et d'un autre temps. Certains historiens qui ont analysé le tableau, comme Van Lennep, y voient des références alchimiques (la pierre de folie pourrait être une allusion à la pierre philosophale, symbolisée en alchimie par un fou). Récemment, dans le catalogue publié sur Hiéronymus Bosch dans lequel le tableau était reproduit, il était attribué, de manière un peu vague, à un « suiveur de Bosch ».



Ce panneau a été acquis par le musée de l'hôtel Sandelin de Saint-Omer en 1881, et il est généralement considéré comme une copie ancienne d'un original disparu de Pieter Bruegel l'Ancien. Le sujet est inspiré par une oeuvre de Hiéronymus Bosch (vers 1494, Prado), qui est ici amplifié. (...)

Crédits photographiques : © Saint-Omer, musée de l'hôtel Sandelin, YB/M3C, © P. Beurtheret

Source : Musénor, Association des conservateurs des musées du Nord Pas-de-Calais.
http://moteur.musenor.com/application/moteur_recherche/ConsultationOeuvre.aspx?idOeuvre=394403



**Jérôme van AKEN,
dit BOSCH**
(1450 -1516)

Œuvre présentée
Aile Richelieu 2e étage,
Pays germaniques,
XVIe siècle,
Salle 815-816

Fragment du volet
gauche d'un triptyque
au centre perdu.

Volet droit à Wash-
ington (La Mort de
l'avare).
Faces extérieures, en
grisaille, à Rotterdam
(Le Colporteur).

Le tableau du Louvre,
coupé en bas, se rac-
corde exactement à un
autre fragment con-
servé à Yale (Allégorie
de la gloutonnerie).

Se répondent ainsi
avarice et excès, deux
aspects de la même
folie pêcheresse
qui éloigne de Dieu,
l'excès étant incarné
par une assemblée de
gloutons et d'ivrognes
voguant à leur perte
comme des insensés.

Un groupe de dix personnages sont réunis dans une barque.

Le groupe principal se compose d'un franciscain et d'une religieuse jouant du luth, assis face à face. Ils ont la bouche grande ouverte comme pour chanter mais semblent aussi essayer de mordre, comme leurs compagnons, une crêpe pendue au centre de la petite embarcation, allusion à une coutume folklorique qui consiste à manger une galette suspendue sans les mains. Derrière eux sont assis les deux nautoniers. L'un d'entre eux a, en guise de rame, une louche géante. L'autre tient en équilibre sur la tête un verre et brandit au bout de sa rame une cruche cassée. Aux extrémités, une femme, d'un côté, s'apprête à frapper avec une cruche un jeune homme retenant une gourde qui trempe dans l'eau. De l'autre, sur un gouvernail de fortune, un petit homme en habit de fou boit dans une coupe. À côté de ce dernier, un autre se penche pour vomir. L'assemblée est dominée par le mât surmonté d'un bouquet de fleurs au centre duquel est représentée une chouette ou une tête de mort. Au-dessus flotte une oriflamme avec le croissant de lune musulman. Une oie rôtie est suspendue au mât. La joyeuse compagnie semble à la dérive, un vaste paysage, au fond, s'étend à l'infini.

Il a été proposé de reconnaître dans cette scène insolite une interprétation de *La Nef des fous*, ouvrage de l'humaniste Sébastien Brandt, paru à Bâle en 1494 et illustré par des gravures montrant des barques chargées de fous dérivant vers le paradis des déments, appelé « Narragonia ». Sa suite, *La Nef des folles*, par Josse de Bade a également été avancée comme source d'inspiration. Toutefois les gravures de ces volumes montrent des fous clairement reconnaissables à leurs costumes et leurs bonnets à oreilles d'âne. Ici, il n'y en a qu'un et il ne semble y figurer que pour éclairer le sens de la toile. Il est probable que l'œuvre qui met en scène des personnages buvant, délurés, obsédés par la nourriture et par la boisson soit une satire des moines incarnés par les religieux du premier plan et une critique ironique de leur ivrognerie qui leur fait perdre leur sens et leur âme. La colère, conséquence de ce penchant pour la boisson, expliquerait le geste de la femme qui frappe le jeune homme avec son pichet. Le clergé dissolu laisse ainsi la barque de l'Eglise à la dérive, négligeant le salut des âmes. Cet aspect, représentatif des critiques formulées par la Réforme, paraît trouver une illustration dans l'homme qui s'accroche au bateau sans que personne ne s'en soucie.



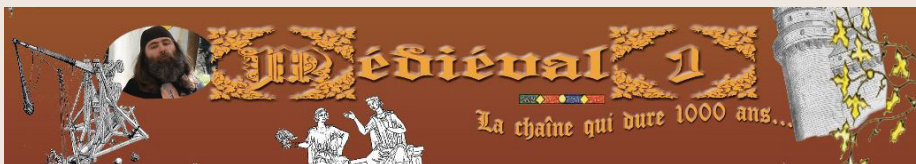
LOUVRE

Source : site web du Musée du Louvre.
www.louvre.fr/oeuvre-notices/la-nef-des-fous

Pubs !

Aucune des entreprises mentionnées n'a payé pour figurer ici : on les aime bien, c'est tout !

Médiéval 1 : la chaîne qui dure 1000 ans



La chaîne Youtube d'Alain Plouviez, un passionné de Moyen-Âge...

Vous rêvez de chevaliers et de princesses ou galérez sur votre contrôle d'histoire la semaine prochaine ?... Vous êtes médiéviste, pro de la reconstitution et des fêtes médiévales, ou même écolier, collégien, lycéen... Alain va essayer de vous apprendre quelques trucs sur la vie au Moyen-Âge. Mais surtout, il va briser quelques idées reçues et autres fantasmes hollywoodiens ! Bienvenue sur une période qui couvre près de mille ans et qui n'a pas été la période sombre et barbare qu'on imagine trop souvent.

Site : www.youtube.fr/Medieval1

Librairie Aux livres, etc.



C'est grâce à cette librairie située au 36 rue René Boulanger que vous pouvez vous procurer les ouvrages de nos intervenants durant les Cafés Histoire. Et en plus, les libraires sont super accueillants et de très bon conseil !

Tél. : 01.42.03.39.96

Ouvert du mardi au samedi 10h à 20h + dimanche 14h à 20h.

Mail : librairie@auxlivresetc.com

www.facebook.com/Auxlivresetc

Le Point d'encre



Impressions numériques, reprographie, tirages de plans, etc.

Pour faire court : **c'est grâce à eux que vous tenez ce livret entre vos tendres mains !** Ils sont hyper réactifs et vraiment adorables : en général, on leur envoie le document le matin même du Café ! Mais ça, c'est un secret...

16 rue faidherbe, 75011 Paris

Tél. : 01 43 56 22 29

Mail : info@gpscom.fr

<http://gpscom.fr>

« **Comment jugeait-on les fous au Moyen Âge ?** »

Matière à penser, par Antoine Garapon. Avec Maud Ternon.

Durée : 44' :

www.franceculture.fr/emissions/matieres-a-penser-avec-antoine-garapon/comment-jugeait-les-fous-au-moyen-age



« **Histoire de la justice : La justice au Moyen Âge** »

La Fabrique de l'Histoire, par Emmanuel Laurentin. Avec Maud Ternon et Claude Gauvard.

Durée : 51'

www.franceculture.fr/emissions/la-fabrique-de-lhistoire/histoire-de-la-justice-14-la-justice-au-moyen-age

« **Musique et folie au Moyen Âge** »

Un air d'histoire. Par Karine Le Bail. Avec Martine Clouzot, professeure en histoire du Moyen Âge à l'Université de Dijon.

Durée : 55'

www.francemusique.fr/emissions/un-air-d-histoire/musique-et-folie-au-moyen-age-par-martine-clouzot-30155



« **Comprendre et soigner la maladie mentale au Moyen Âge (XI^e - XIII^e siècles)** »

De Muriel Laharie, maître de conférences en Histoire du Moyen Âge à l'Université de Pau.

www.biusante.parisdescartes.fr



« **Les fous en image à la fin du Moyen Âge. Iconographie de la folie dans la peinture murale alpine (XIV^e-XV^e siècles)** »

De Marianne Gilly-Argoud, membre du laboratoire du Centre de Recherche en Histoire et histoire de l'art. Italie, Pays Alps. in *Images de la folie au tournant du Moyen Âge et de la Renaissance, Babel. Littératures plurielles*, n° 25 | 2012.

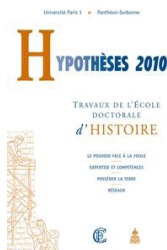
<https://journals.openedition.org/babel/1986>



« **La folie entre sens commun et définition experte. La difficile émergence de l'expertise médicale parmi les preuves de la folie au XIV^e siècle** ».

De Maud Ternon. In *Hypothèses* 2011/1 (14), pages 129 à 140.

<https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2011-1-page-129.htm>



LES CAFÉS HISTOIRE

Les prochains Cafés Histoire

En 2019, si tout se passe bien, nous parlerons, entre autres,

- de **L'art et le pouvoir sous apoléon I^{er} et Napoléon III** avec Xavier MAUDUIT,
- de la **naissance du planning familial** avec Annette WIEVIORKA,
- de la **torture au Moyen Âge** avec Faustine HARANG,
- des **Tribunaux révolutionnaires** avec Antoine BOULANT,

et de sujets qui font malheureusement l'actualité :

- **Le climat fragile de la modernité** avec Fabien LOCHER,
- et **L'Événement Anthropocène. La Terre, l'histoire et nous** avec Jean-Baptiste FRESSOZ.

Les Cafés Histoire sur les réseaux sociaux



Twitter

<https://twitter.com/cafeshistoire>



Facebook

<https://www.facebook.com/CafesHistoire>



Google+

<https://plus.google.com/+CafesHistoire/posts>



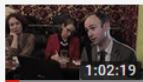
You Tube

<youtube.com/c/CafesHistoire>

Retrouvez les vidéos des Cafés Histoire sur Youtube



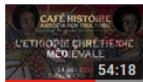
Le loup, une histoire culturelle - Café Histoire avec Michel Pastoureau



Les invasions barbares : mythe ou réalité ?



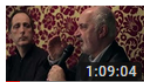
Machiavel - Conférence de Patrick Boucheron



A la découverte du royaume chrétien d'Éthiopie - IV^e-XIII^e siècle



Le roi Arthur, un mythe contemporain : Café Histoire avec William BLANC



Archéologie des migrations : Café Histoire avec Dominique GARCIA, Président de l'INRAP

<youtube.com/c/CafesHistoire>